

Finances

REF : DAF2016035

Signataire : JB

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Budget supplémentaire 2016 du budget annexe du SSIDPAAH**

**EXPOSE :**

Le budget primitif 2016 du SSIDPAAH (service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés) a été adopté par délibération du 24 mars 2016.

L'agence régionale de santé a notifié le 04 août 2016 le montant des dotations qu'elle attribue au SSIDPAAH pour l'année 2016 :

- 1 483 211,69 € au titre de l'activité « Personnes Agées » pour financer 110 places
- 155 559,57 € au titre de l'activité « Adultes Handicapés » pour financer 15 places

Soit une dotation globale de 1 638 771,26 € qui finance l'intégralité du budget du SSIDPAAH (hors reprise d'excédent et réserve de compensation). A noter que l'ARS n'a pas accédé à la demande de la Ville d'augmenter la dotation globale versée au SSIDPAAH eu égard à son taux d'occupation très élevé (95% sur le secteur des personnes âgées). Cette décision oblige le SSIDPAAH à réduire de manière conséquente ses dépenses de fonctionnement, notamment ses charges de personnel et le recours aux infirmiers libéraux. Le SSIDPAAH n'est donc plus en capacité, aujourd'hui, de faire face à de nouvelles prises en charge.

Le présent budget supplémentaire permet donc d'ajuster les crédits prévus au budget primitif en prenant en compte le montant définitif de la dotation de l'ARS :

- les dépenses de fonctionnement du service « Adultes handicapés » sont réduites de 8 192,19 €
- les dépenses de fonctionnement du service « Personnes Agées » sont réduites de 68 785 € dont 58 228 € concernent la réduction des frais de personnel (moindre recours aux aides-soignants et infirmiers saisonniers durant l'été, non-remplacement d'un congé formation).

Concernant la section d'investissement, le SSIDPAAH bénéficie de crédits non reconductibles de l'ARS pour 3 750 € afin de financer l'achat de matériels divers (armoires, ordinateurs, etc.). L'excédent d'investissement constaté au CA 2015 permet quant à lui de financer la totalité des reports de l'exercice 2014. Au total, les dépenses d'investissement augmentent de 18 436,24 € (hors reports) par rapport au budget primitif.

**DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité**

-----  
**VILLE D'AUBERVILLIERS**  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 SEPTEMBRE 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjointes au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion

Finances

REF : DAF2016035

Signataire : JB

OBJET : Budget supplémentaire 2016 du budget annexe du SSIDPAAH

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération n° 188 du 24 septembre 2009 portant création d'un budget annexe du Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (SSIDPAAH),

Vu le budget primitif 2016 du SSIDPAAH adopté par délibération n° 038 du 24 mars 2016,

Vu la décision du 04 août 2016 de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France du montant de la dotation globale de soins pour l'année 2016.

A la majorité, Mme LENZI, et M. BIDAL ayant voté contre.

**DELIBERE :****APPROUVE** le budget supplémentaire 2015 du budget annexe du SSIDPAAH comme suit :

	Activité adultes handicapés	Activité personnes âgées	TOTAL
Dépenses d'exploitation	- 8 192,19 €	- 68 785,00 €	- 76 977,19 €
Recettes d'exploitation	- 8 192,19 €	- 68 785,00 €	- 76 977,19 €
Dépenses d'investissement		29 467,99 €	29 467,99 €
Recettes d'investissement		29 467,99 €	29 467,99 €

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué

Féthi CHOUDER

L'adjoint délégué  
Féthi CHOUDER